

DEC105240INS2I

Portant prorogation du mandat de l'unité mixte de recherche n°7503 intitulée « Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications (LORIA) » et nomination de Mme Françoise SIMONOT-LION aux fonctions de directrice, et de MM. Pierrick GAUDRY et Jean-Yves MARION aux fonctions de directeurs adjoints de cette même unité

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° DEC090023SING en date du 10 novembre 2009 portant prorogation de l'unité mixte de recherche n° 7503 intitulée « Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications (LORIA) » et nommant M. Karl TOMBRE directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC105060INS2I en date du 15 novembre 2010 portant nomination de Mme Françoise SIMONOT-LION aux fonctions de directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n° 7503 intitulée « Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications (LORIA) », et de MM. Pierrick GAUDRY et Jean-Yves MARION aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de cette même unité.

Vu l'avis du Comité National ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Décide :

Article 1^{er}

Le mandat de l'unité mixte de recherche n° 7503, devant figurer dans le contrat quadriennal de développement 2009-2012, est prorogé pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2011.

Article 2

Françoise SIMONOT-LION, Professeure des Universités, est nommée directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2011 et jusqu'à la fin du mandat de l'unité.

M. Pierrick GAUDRY, Directeur de Recherche de 2^{ème} classe, est nommé directeur adjoint de cette même unité, à compter du 1^{er} janvier 2011 et jusqu'à la fin du mandat de l'unité.

M. Jean-Yves MARION, Professeur des Universités, est nommé directeur adjoint de cette même unité, à compter du 1^{er} janvier 2011 et jusqu'à la fin du mandat de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Le Président